

CTS 2014-2022

19 octobre 2020

Rappels des missions, du fonctionnement du CTS
Perspectives 2021 - 2022
Les derniers dossiers sur 2020
Divers

Présents : G Guigue, MC Barbier, C Wolff, G Dumollard, A Bois, G Cagnin, ML Marchais, F Moiroud, B Piche (visio), P Regallet, C Veillet, E Laruaz, L Pollet, A Devinant

Excusés : G Arthaud Berthet, C Vial, AL Bazin, A Mailly, S Pagano,



L'Assemblée départementale (15 octobre 2012), a fixé les principes de la politique du Département de la Savoie en faveur des territoires et a précisé le contenu et les modalités de mise en œuvre des Contrats Territoriaux de Savoie de 3^{ème} génération (CTS 3G).

L'Assemblée départementale le 24 juin 2013 a approuvé

- la stratégie départementale sur les territoires,
- l'architecture des CTS définie sur la base
 - d'un volet départemental (à définition et contrôle départementaux)
 - d'un volet local (à définition et contrôle locaux)
 - en précisant le contenu des thématiques de chaque volet et les modalités d'élaboration des CTS dans le cadre d'une gouvernance renforcée (référent départemental).

Elle a par ailleurs décidé de consacrer 72 M€ aux CTS et a fixé l'enveloppe de crédits dont bénéficiera chacun des 7 CTS.

VOLET LOCAL

AXE 1

S'affirmer destination Ecotouristique :

- Hébergements, promotion, valorisation des activités douces, itinérances et patrimoine
- Développer une économie durable

Préserver et valoriser les Espaces Ruraux :

- Stratégie agricole, nouvelles pratiques, valoriser la forêt

AXE 2

Soutenir les actions et contribuer aux expérimentations propices à la vitalité du territoire :

- Services sociaux, culturels, sportifs, expérimentaux

AXE 3

Organiser et affirmer une gouvernance : ingénierie, animation, structuration

VOLET DEPARTEMENTAL

AXE 1

Services à la population :

Petite enfance, transport local, pratiques culturelles, sport au collège, constructions scolaires

AXE 2

Economie et tourisme :

Développement économique, animation économique, aménager les ZA, conforter l'économie touristique, améliorer l'offre de sentiers, stations moyennes, immobilier de loisirs, saisonniers, stations thermales

AXE 3

Aménagement et environnement :

Projets /eau, AEP et assainissement, entretien des milieux aquatiques, favoriser un urbanisme de qualité, ingénierie pour l'aménagement, l'urbanisme et le logement, études SCOT, maîtrise foncière publique, consultance architecturale, logements sociaux

Rappel avenant CTS 2018

Le 1^{er} juillet 2016, le Conseil départemental s'est prononcé sur la poursuite des CTS comme outil privilégié du Département pour l'accompagnement du développement des territoires et des services à la population.

Il a par ailleurs acté les évolutions suivantes :

- le principe d'une simplification de l'outil avec la suppression de la distinction entre volet local et volet départemental,
- la recherche d'une plus grande articulation des CTS avec le Fonds départemental d'Équipement des communes (FDEC),
- l'adaptation à la loi NOTRe (économie) et à l'évolution du contexte départemental et local.

Il a par ailleurs confirmé la prolongation des contrats jusqu'en 2022 avec la même enveloppe (passage de 6 à 9 ans).

PRINCIPALES NOUVELLES REGLES

Financement du fonctionnement des structures :

- pas de financement de postes à un niveau infra-territorial,
- les postes portés par des EPCI à fiscalité propre sont finançables à un taux maximum de 50%,
- aucune subvention ne peut être apportée pour couvrir un déficit de fonctionnement,

Transport : Arrêt des interventions dû à loi NOTRe, sauf sur les projets mobilité douce (auto stop sécurisé, covoiturage, étude mobilité, transport social...)

Urbanisme : arrêt des aides aux acquisitions foncières, arrêt des aides en faveur de l'urbanisme réglementaire (notamment ADS, PLU, PLUI, études pré-opérationnelles réglementaires).

Equipement sportif pour les collégiens :

Maintien systématique voire ré-abondement de la fiche action pour les équipements sportifs collégiens.

Tourisme : pas de financement pour le fonctionnement des Offices de Tourisme

Assainissement Eau Potable : abandon de l'aide au renouvellement et extensions de réseaux. Intervention sur les seuls projets structurants.

Equipements : soutien aux seuls projets intercommunaux ou à rayonnement supra-communal.

Aménagement urbain : dans un souci d'articulation entre les deux dispositifs départementaux que sont le FDEC et les CTS qui potentiellement peuvent intervenir sur les projets d'aménagement des espaces urbains, la liste des communes urbaines ou bourgs centres éligibles aux aides du CTS sur cette thématique est définie pour chaque territoire dans l'avenant. Les autres communes rurales, relèvent exclusivement du FDEC pour ce type de projet.

Infrastructures cyclables et aires de covoiturage : cohérence avec les schémas départementaux des vélo-routes.

AVENANT 2018 : 6,59M€ sur 3 axes

Axe - 1 Engager de nouvelles pratiques économiques et environnementales

1-1-1 Accompagner la création /modernisation des hébergements touristiques

~~1-1-2 Dynamiser l'organisation et la promotion touristique~~

1-1-3 Développer la filière des activités douces, des itinérances et du patrimoine

~~1-1-4 Améliorer l'offre de sentier d'intérêt départemental~~

~~1-2-1 Mettre en œuvre une stratégie de développement économique~~

~~1-2-2 Soutenir la dynamique entrepreneuriale du territoire~~

1-2-3 Valoriser une économie résidentielle attractive et moderne

~~1-2-4 Garantir une animation économique sur le territoire~~

~~1-2-5 Aménager les ZAE d'intérêt départemental~~

~~1-3-1 Définir une stratégie agricole pour la viabilité des exploitations~~

1-3-2 Préserver les espaces agro-naturels et initier de nouvelles pratiques

1-3-3 Valoriser la forêt : étude, plan d'actions, animation foncière

1-4-1 Soutenir les opérations d' AEP et d'assainissement

1-4-2 Soutenir les actions d'entretiens des milieux aquatiques

1-5-1 Favoriser la maîtrise foncière publique

~~1-5-2 Accompagner les collectivités pour logements sociaux~~

AVENANT 2018 : 6,59M€ sur 3 axes

Axe - 2 Soutenir le développement des services et contribuer aux expérimentations

~~2-1-1 Soutenir l'offre de services sociaux, culturels et sportifs~~

~~2-2-1 Expérimenter des projets transversaux~~

2-2-2 Soutenir l'offre de services sociaux, culturels, sportifs et transversaux

2-3-1 Créer des structures d'accueil petite enfance

2-3-2 Soutenir la vie artistique et culturelle du territoire

2-3-3 Soutenir les pratiques sportives des collégiens

2-3-4 Soutenir les constructions scolaires

Axe - 3 Organiser et affirmer une gouvernance

3-1-1 Accompagner le territoire et assurer l'ingénierie de projets

3-1-2 Soutenir l'ingénierie aménagement - urbanisme - logement

~~3-1-3 Soutenir la consultance architecturale~~

3-2-1 Structurer l'organisation administrative et sa gouvernance

Rappels : dossiers en cours du dernier COPIL suites à donner			Copil 19/12/19	Décision
Maison des associations Travaux 0,55 M€ HT	St Christophe la Grotte 2.2.2	Orienté vers le FDEC au COPIL 18/12/19 92 000 € au FDEC 2020	pas de cumul possible entre FDEC et CTS	Non
Passerelle piéton/cycles sur le Guiers Etude : 40 000 € HT	CCVG	Refus : les études ne sont pas prises en compte dans cette ligne du CTS. Les travaux en revanche pourront être présentés	Favorable : 10 000€	Refus : études pas prises en compte
Sougey en fête	ADENIE	Fête de la musique les 19 et 20 juin 2020 6000 €. Si engagé des € sur 2020, dire combien, présenter un bilan / réalisé. Sinon déposer un nouveau dossier en 2021.	Favorable : 1 000€ sous réserve de factures	Non : pas de dépenses engagées

Rappels : dossiers en cours lors du dernier COPIL Suites à donner				Décision
« Irish Mass » de 2020 reportée au 23 mai 2021 : 9000 €	Bernard GLANTZLEN Président des Chœurs du Guiers 2.2.2	Messe irlandaise avec accompagnement de musiciens professionnels avec orchestre à cordes et instruments traditionnels : prévue le 7 juin 2020 a été reportée, suite au Covid19 au 23 mai 2021 C'est un projet de territoire (appel à des choristes volontaires d'autres chorales de l'Avant Pays Savoyard). En 2020 la demande avait été orientée vers le FDAL (non attribuée), ce qui est toujours d'actualité.	Montants sollicités : 1 000 € CTS + 3 000 FDVA CD73 Fédé musicale de Savoie ?	Attendre informations complémentaires
Cantine Travaux 1 M€ HT	Avressieux 2.3.4	Report de 6 mois lié au Covid. Les compléments attendus sur le dossier sont imminents : PC courant octobre, chiffrages détaillés arrivent, 60 – 70 couverts - Travaux 1 M€ HT tout compris (bâti, abords...), dont une partie pour le périscolaire. (convention avec la CCVG, participation sur un % prévu)	50 000 € OK COPIL du 18/12/19 + DETR accordée	Attendre compléments

Nouveaux dossiers				Décision
<p>Local multi-services Sous l'enseigne « Comptoir de campagne » Travaux : 67 403€ HT Réalisé en 2020</p>	<p>La Bauche 2.2.2</p>	<p>Créer un multi-services (épicerie, bar, petite restauration, espace poste) dans un bâtiment du château de La Bauche, à côté de la micro-crèche. Des services complémentaires ponctuels pourraient être accueillis (coiffeur, esthéticienne, couturière, pressing) Bail commercial. Etude marché réalisé. CCCC a émis un avis favorable malgré la rentabilité seulement sur le 3^{ème} année? La mairie offrant les 6 1ers loyers. Dossier complet. Envergure supra communale reconnue par la CCCC.</p>	<p>Sollicitation : 27 000 € (40%) + Région (40%)</p>	<p>ADA = autorisation de démarrage anticipé</p> <p>Avis favorable 27 000 €</p>

Dossiers du 19 octobre 2020

Nouveaux dossiers					Décision
MAM Maison d'assistantes maternelles Travaux prévus en 2020, montant des travaux : 60 000 € HT	Traize		Suite au constat de la baisse du nombre d'AM sur le secteur, la Mairie souhaite réaliser une MAM dans l'ancienne cantine, afin de répondre à la demande de 4 AM et de favoriser ainsi la pérennité du groupe scolaire.	Sollicitation : 30 000 € CAR régional n'est plus disponible	Avis favorable 30 000€
	2.3.1		Le médecin de PMI a donné un avis favorable. Capacité : 12 enfants, ouverture 6 h à 20 h Gestion associative prévue. Dossier complet avec lettre, délibération, plan et devis		

Nouveaux dossiers				Décision
<p>Parcours panoramique arboricole au Belvédère du Mont du Chat Travaux : 100 à 120 000 € (derniers chiffrages en cours)</p>	<p>Relais des Aigles Mattieu JULLIEU 1.2.3</p>	<p>Sous réserve des autorisations d'urbanisme (DDT) Parcours panoramique dans les arbres (une quinzaine) à 4 à 6 m de hauteur avec des passerelles piétonnes accessibles au plus grand nombre. Equipement démontable. 300 ml environ. 14 passerelles, 2 plateformes observatoires, des ateliers se greffent à ce parcours : filets, hamacs, tyrolienne, scénarisation/interprétation. Les travaux concernent la préparation des arbres, la fabrication des éléments et la pose sur site. Accès assuré par le Relais (soit un personnel en haute saison, soit accès à code) Prix d'accès 6 à 10 €/p Ouverture prévue mai 2021</p>	<p>Sollicitation : 10 % soit 10 à 12 000 € (non éligible l'AAP Tourisme car privé) DDSP à l'origine (Relais), Bail maintenant. 2 sites principaux sur la CCY : Relais Chat + Pierre Chatel</p>	<p>Partenaire privé : refus Possible par contre si la commune ou la CCY prend la MO. Solliciter éventuellement LEADER</p>

Nouveaux dossiers				Décision
<p>Spectacle Mandrin Belle humeur « Le prince des contrebandiers » Total 35 461 € TTC</p>	<p>Asso Mandrin ? Casalibus ? Pas de précision dans le maigre dossier</p>	<p>Prévu pour juillet août 2020 et sans nouvelle depuis.</p> <p>Année 1 pourrait être poursuivie par année 2 « les amours de Mandrin » et année 3 « les aventures secrètes de Mandrin » ou « Mandrin Belle humeur, inventeur visionnaire »</p> <p>Dossier incomplet. Manque maitrise d'ouvrage en particulier.</p>	<p>Sollicitation : 4 000 € Avis réservé de la DDAC</p>	<p>En attente. Même les aspects historiques développés sont douteux. Voir FDVA ?</p>
<p>Animation Pôle social Yenne (fin 2020)</p>	<p>Association 2.2.2</p>	<p>Animation du pôle Santé de Yenne qui se structure et qui a besoin d'une coordination sur cette fin d'année 2020</p> <p>Intervenants médicaux regroupés ont trouvé une infirmière coordinatrice. Pourrait démarrer en janvier 2021. Aide sollicitée pour l'installation de cette infirmière. CCY est déjà engagée dans ce projet : local mis à disposition, communication et accompagnement à la création.</p>	<p>Sollicitation : 2 750 €</p>	<p>Engagement peut être pris cette année, pas le paiement, mais un dossier sera nécessaire. Avis favorable sur le principe pour 2 750€</p>

DOSSIERS ANNONCES POUR LE PROCHAIN COPIL			Décision
Via Rhôna Aménagement de l'esplanade du Guiers à St Genix et de la grande place Travaux et équipements 294 000 €	CCVG	Aménagement de l'esplanade et de la grande place : tables de pique-nique, RIS, arceaux vélos, aire ludo-sportive, WC publics, cheminement stabilité, reprise de la rampe d'accès de la mise à l'eau, pontons d'observation de la rivière. Dossier en cours de montage	Attendre dossier

Territoire de l'Avant-pays Savoyard - perspective 2022									
AP	CTS Avant Pays Savoyard	Montant CTS 2014	Montant affecté 2014-2017	Montant CTS 2018	Disponible 2018-2022	2018	2019	2020	Disponible 01/01/21
1-1-1	Accompagner la création /modernisation des hébergements touristiques	267 000	88 000	164 000	76 000	30 000		20 000	26 000
1-1-2	Dynamiser l'organisation et la promotion touristique	209 000	116 015	116 015	-				-
1-1-3	Développer la filière des activités douces, des itinérances et du patrimoine	454 000	231 712	440 000	208 288	56 000	75 000	63 000	14 288
1-1-4	Améliorer l'offre de sentier d'intérêt départemental	50 000		-	-				-
1-2-1	Mettre en oeuvre une stratégie de développement économique	140 000	10 000	10 000	-				-
1-2-2	Soutenir la dynamique entrepreneuriale du territoire	110 000		-	-				-
1-2-3	Valoriser une économie résidentielle attractive et moderne	175 000	30 880	90 000	59 120				59 120
1-2-4	Garantir une animation économique sur le territoire	180 000	180 000	180 000	-				-
1-2-5	Aménager les ZAE d'intérêt départemental	100 000	100 000	100 000	-				-
1-3-1	Définir une stratégie agricole pour la viabilité des exploitations	50 000		-	-				-
1-3-2	Préserver les espaces agro-naturels et initier de nouvelles pratiques	150 000	46 839	162 000	115 161				115 161
1-3-3	Valoriser la forêt : étude, plan d'actions, animation foncière	160 000		-	-				-
1-4-1	Soutenir les opérations d' AEP et d'assainissement	500 000	207 200	500 000	292 800		80 649	10 471	201 680
1-4-2	Soutenir les actions d'entretiens des milieux aquatiques	6 500	6 500	6 500	-				-
1-5-1	Favoriser la maîtrise foncière publique	100 000		-	-				-
1-5-2	Accompagner les collectivités pour logements sociaux	158 400	158 400	158 400	-	-	-	-	-
	Total Axe - 1 Engager de nouvelles pratiques économiques et environnementales	2 809 900	1 175 546	1 926 915	751 369	86 000	155 649	93 471	416 249

Territoire de l'Avant-pays Savoyard - perspective 2022									
AP	CTS Avant Pays Savoyard	Montant CTS 2014	Montant affecté 2014-2017	Montant CTS 2018	Disponible 2018-2022	2018	2019	2020 *	Disponible 01/01/21
2-1-1	Soutenir l'offre de services sociaux, culturels et sportifs	437 500	480 715	480 715	-				-
2-2-1	Expérimenter des projets transversaux	240 000	151 672	151 672	-				-
2-2-2	Soutenir l'offre de services sociaux, culturels, sportifs et transversaux	-		347 613	347 613	85 470	87 860	108 470	65 813
2-3-1	Créer des structures d'accueil petite enfance	450 000	184 000	244 000	60 000			118 000	- 58 000
2-3-2	Soutenir la vie artistique et culturelle du territoire	430 000	291 040	450 000	158 960	32 500	32 500	32 500	61 460
2-3-3	Soutenir les pratiques sportives des collégiens	200 000		250 000	250 000		100 000	150 000	-
2-3-4	Soutenir les constructions scolaires	810 600	492 755	1 200 000	707 245	359 903	220 593		126 749
	Total Axe - 2 Soutenir le développement des services et contribuer aux expérimentations	2 568 100	1 600 182	3 124 000	1 523 818	477 873	440 953	408 970	196 022
3-1-1	Accompagner le territoire et assurer l'ingénierie de projets	587 500	392 470	815 000	422 530	110 000	80 000	80 000	152 530
3-1-2	Soutenir l'ingénierie aménagement - urbanisme - logement	263 500	198 734	360 000	161 266	50 450	49 000	26 750	35 066
3-1-3	Soutenir la consultance architecturale	70 000	34 000	34 000	-				-
3-2-1	Structurer l'organisation administrative et sa gouvernance	50 000	9 810	50 000	40 190				40 190
	Total Axe - 3 Organiser et affirmer une gouvernance	971 000	635 014	1 259 000	623 986	160 450	129 000	106 750	227 786
	Total AVANT PAYS SAVOYARD	6 349 000	3 410 742	6 309 915	2 899 173	724 323	725 602	609 191	840 057
1-1-1	Reste à affecter	241 000		280 085	280 085				280 085
	Total CTS AVANT PAYS SAVOYARD	6 590 000	3 410 742	6 590 000	3 179 258	724 323	725 602	609 191	1 120 142

* : 50 000€ d'Avressieux non encore pris en compte en AP 2020

DIVERS

- analyse des dossiers en commission thématique, ou au bureau selon les dossiers avant de les passer au Copil CTS,
- ne pas oublier de demander une éventuelle autorisation de démarrage anticipé, si nécessaire,
- toute l'enveloppe 2020 disponible en crédit de paiement a été utilisée,
- pour les AP , il reste 98 806€ sur la part 2020 qui est reportable sur 2021,
- le CTS court jusqu'à fin 2022. Mais les AP seront peut-être stoppées plus tôt (fin 2021 ?),
- d'ici la fin du CTS, il y aura un avenant de clôture entre lignes pour équilibrer les écritures les affectations et les réalisations,
- **prochain Copil le 15 décembre 17h30 (avant bureau syndical) : pour les dossiers récurrents, la culture et présentation détaillée des consommations.**

Gilbert Guigue
Référent CTS APS



Guy Dumollard
Président du Smaps

